



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FÉVRIER 2018

PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE

AFFICHE DU 20 FÉVRIER 2018 au 6 MARS 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 Février 2018, s'est réuni le **LUNDI 19 FÉVRIER 2018 à 19 H 00**, salle des délibérations, en mairie des Sables d'Olonne.

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017 - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DES ROSES

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. FINANCES COMMUNALES - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 du budget principal, prélève sur l'excédent de fonctionnement de 9 364 320,40 €, la somme de 3 770 162,41 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et maintient l'excédent reporté de fonctionnement de 5 594 157,99 € à la section de fonctionnement article 002 - excédents reportés.

4. FINANCES COMMUNALES - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES ROSES.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 du budget annexe Lotissement des Roses et affecte le résultat positif de la section de fonctionnement au 002 pour 421 428,20 € et le résultat négatif de la section d'investissement à l'article 001 pour 856 883,48 €.

5. FINANCES COMMUNALES - BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2018 du budget principal.

6. FINANCES COMMUNALES - BUDGET PRIMITIF 2018 - LOTISSEMENT DES ROSES (BUDGET ANNEXE)

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2018 du budget annexe lotissement des Roses.

7. GARANTIE D'EMPRUNT EN VUE DE FINANCER LA CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS AUX SABLES D'OLONNE « QUARTIER DES ROSES»

Le Conseil Municipal accorde la garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 190 000 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

8. GARANTIE D'EMPRUNT EN VUE DE FINANCER LA CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS AUX SABLES D'OLONNE « RUE BARILLON »

Le Conseil Municipal accorde la garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 830 000 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

9. INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER MUNICIPAL

Le Conseil Municipal accorde à Monsieur Christian MENARD, Trésorier Municipal, une indemnité de conseil au taux plein, conformément aux prescriptions de l'article 3 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 198, à compter du 1^{er} octobre 2017.

10. MAISON MÉDICALE - CAUTIONNEMENT DE L'EMPRUNT COMPLÉMENTAIRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal donne un avis conforme au Conseil d'administration du CCAS concernant l'offre de prêt de 150 000,00 € de la Caisse d'Épargne, accorde le cautionnement par la Ville des Sables d'Olonne pour l'emprunt de 150 000,00 € contracté par le Centre Communal d'Action Sociale des Sables d'Olonne en vue de financer les travaux d'aménagement de quatre cabinets médicaux et d'un espace de prélèvement dans l'actuel laboratoire d'analyses médicales situé 17 avenue du Général de Gaulle aux Sables d'Olonne et rapporte la délibération n° 10 en date du 19 Décembre 2017.

11. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR ADAPTATIONS ET ÉVOLUTIONS DE LOGICIELS EN VUE DE LA FUSION AU 1ER JANVIER 2019

Le Conseil Municipal autorise la constitution du groupement de commandes auquel participeront les communes des Sables d'Olonne, Château d'Olonne, d'Olonne sur Mer, accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation de marchés portant sur l'adaptation des logiciels en vue de la fusion des trois communes, accepte que la commune du Château d'Olonne soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé.

12. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MISE EN PLACE DES INTERCONNEXIONS RÉSEAUX NUMÉRIQUES EN VUE DE LA FUSION AU 1ER JANVIER 2019

Le Conseil Municipal autorise la constitution du groupement de commandes auquel participeront les communes des Sables d'Olonne, du Château d'Olonne et d'Olonne sur Mer, accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation de marchés portant sur la mise en place des interconnexions réseaux numérique en vue de la fusion des trois communes, accepte que la commune des Sables d'Olonne soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé et désigne Monsieur TENAUD Dominique, membre titulaire, et Monsieur KERVENKA Yvan, membre suppléant, de la Commission marchés créée pour l'analyse des dossiers.

13. CONVENTION AVEC LA POLICE NATIONALE POUR LE MUSÉE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention de partenariat avec la Police Nationale visant à formaliser l'attention particulière que les forces de police nationale pourront porter au Musée de l'Abbaye Sainte Croix ainsi que les interventions menées en cas de déclenchement d'une alarme sur ce site.

14. REMPLACEMENT DE MADAME DOMINIQUE MAESTRIPIERI AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

A l'issue du vote à bulletin secret, le Conseil Municipal désigne pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en sus du Maire, Président de droit :

- Mme Brigitte TESSON
- Mme Annie COMPARAT
- Mme Cathrine BLAIN
- Mme Hortense DE BEAUCHAINE
- Mme Dominique HORDENNEAU
- M. Didier VASSET

15. MISE EN PLACE DU RIFSEEP POUR LES CONSERVATEURS DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal adopte, à compter du 1^{er} mars 2018, la proposition de Monsieur le Maire relative au nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les agents relevant du cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine, valide les critères proposés pour l'indemnité liée aux fonctions, sujétions et expertises (IFSE), valide les montants maximaux attribuables par l'autorité territoriale, valide l'ensemble des modalités de versement proposées par Monsieur le Maire.

16. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION PONCTUELLE DES AGENTS SOCIAUX DU CCAS DES SABLES D'OLONNE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec le CCAS la convention de mise à disposition des agents sociaux employés par cet établissement au profit des services de la Ville.

17. CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIÈRE ALLOUÉE A LA VILLE DES SABLES D'OLONNE EN FAVEUR DU MUSÉE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX POUR L'ANNÉE 2017.

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à la participation financière allouée à la ville des Sables d'Olonne par la communauté d'Agglomération « Les Sables d'Olonne Agglomération » en faveur du musée de l'Abbaye Sainte-Croix concernant le salaire du poste de médiateur culturel pour l'année 2017.

18. CONVENTION « LES SABLES TRADITIONS »

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat établi entre la Ville et l'Association « Les Sables Traditions » pour l'organisation du Gala des Reines 2018 et vote l'octroi d'une subvention en leur faveur de 10 800 €.

19. RENTRÉE SCOLAIRE 2018 : MESURES DE CARTE SCOLAIRE A L'ÉTUDE AU TITRE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Le Conseil Municipal s'oppose aux mesures de carte scolaire qui sont à l'étude au titre de la rentrée scolaire 2018 : gel d'un 4^{ème} emploi d'enseignant à l'école maternelle des Jardins motivé par une prévision d'effectif à 88 élèves pour 4 classes (seuil de fermeture : 93 élèves) et gel

d'un 5ème emploi d'enseignant à l'école élémentaire Clemenceau motivé par une prévision d'effectif de 106 élèves pour 5 classes (seuil de fermeture : 108 élèves).

20. INSTITUT SPORTS OCÉAN : CONVENTION DE COOPÉRATION BPJEPS SURF 2018 AVEC LE CREPS DES PAYS DE LA LOIRE

Le Conseil Municipal approuve la convention de coopération avec le CREPS des Pays de la Loire qui définit l'organisation des temps de formation et de certification du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité « Activités Nautiques » mention « Surf ».

21. INSTITUT SPORTS OCÉAN : SUBVENTION A L'ASSOCIATION « SAPOVAYE »

Le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat entre la Ville des Sables d'Olonne et l'association SAPOVAYE pour l'organisation de la « Vendée VA'A » aux Sables d'Olonne et lui octroie une subvention d'un montant maximum de 30 000 €.

22. INSTITUT SPORTS OCÉAN - SUBVENTION ASSOCIATION « LES SABLES D'OLONNE VENDÉE COURSE AU LARGE »

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes : 10 000 € pour la Solo Maître Coq, 10 000 € pour la création de la course 1 000 miles et de 30 000 € pour l'organisation des Sables d'Olonne - Les Açores - Les Sables d'Olonne.

23. INSTITUT SPORTS OCÉAN - SUBVENTION ASSOCIATION « LES SPORTS NAUTIQUES SABLAI »

Le Conseil Municipal vote les subventions pour l'organisation de diverses manifestations organisées par l'association « Les Sports Nautiques Sablais ».

24. INSTITUT SPORTS OCEAN - SUBVENTION ASSOCIATION « LES SPORTS NAUTIQUES SABLAI » - MONDIAL J80

Le Conseil Municipal vote une subvention d'un montant de 40 000 € pour l'association « les Sports Nautiques Sablais » pour l'organisation du Mondial J80.

25. INSTITUT SPORTS OCÉAN : SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations nautiques.

26. EXPLOITATION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE DE L'INSTITUT SPORTS OCEAN - APPEL D'OFFRES OUVERT - 2018/2021

Le Conseil Municipal autorise le lancement de la procédure de consultation pour le renouvellement du service de restauration de l'Institut Sports Océan.

27. SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations sportives et approuve la convention d'objectifs 2018 entre la Ville et le SEC Volley-Ball.

28. CONTRAT DE RURALITÉ - SUBVENTIONS DE L'ÉTAT - DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Le Conseil Municipal sollicite l'inscription d'opérations dans le cadre de l'annexe financière 2018 du Contrat de Ruralité et sollicite une subvention de l'État, la plus élevée possible pour chaque opération concernée, dans le cadre des dotations 2018 fonds DSIL.

29. DEMANDE DE SUBVENTIONS - ÉGLISE NOTRE DAME DU BON PORT - RESTAURATION DE TABLEAUX

Le Conseil Municipal approuve la proposition de financement pour la remise en état de tableaux de l'Église Notre Dame du Bon Port.

30. PROGRAMME ECO-PASS : AIDE FINANCIÈRE A L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIÉTÉ

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'aide financière « éco-Pass » pour l'année 2018.

31. SUBVENTION COMMUNALE POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FAÇADE - ANNÉE 2018

Le Conseil Municipal décide de reconduire pour l'année 2018 la subvention communale pour le ravalement des façades et approuve les règlements ainsi que les secteurs d'intervention.

32. RÉHABILITATION DE L'HABITAT ANCIEN - CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES AIDES COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2018

Le Conseil Municipal décide de poursuivre pour l'année 2018 les aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

33. RÉHABILITATION DE LOGEMENTS LOCATIFS A L'ANNÉE - ATTRIBUTION D'UNE AIDE COMMUNALE AUX PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Le Conseil Municipal décide d'instaurer pour l'année 2018 une aide aux propriétaires bailleurs.

34. AIDE A L'HABITAT - ATTRIBUTION DE PRIMES VILLE - ANNÉE 2018

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'aides financières pour la réhabilitation de l'habitat ancien.

35. AFFAIRES FONCIÈRES : ÉCHANGE DE PARCELLES AVEC SOULTE SITUÉES A PORT OLONA ENTRE LA COMMUNE ET LES CONSORTS HUBERT

Le Conseil Municipal procède à l'échange entre la Ville et les consorts HUBERT des parcelles cadastrées BL n°436 et BM n° 49 - 50 sises Quai Albert Prouteau et à la Grande Cabaude, moyennant une soulte de 5.000 € au profit de la commune.